

Bulletin des acquisitions



Direction Générale des Affaires Sociales

sous la présidence de
Yves LARDINOIS,
Député Provincial

Site de la DGAS : <http://dgas.hainaut.be>
Point de menu « Documentation »



1er février 2012

Rue de la Bruyère, 159 - 6001 MARCINELLE - Tél. : 071/447.280 - Fax : 071/447.247.
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.
En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'après-midi sur rendez-vous.

Annonce du handicap

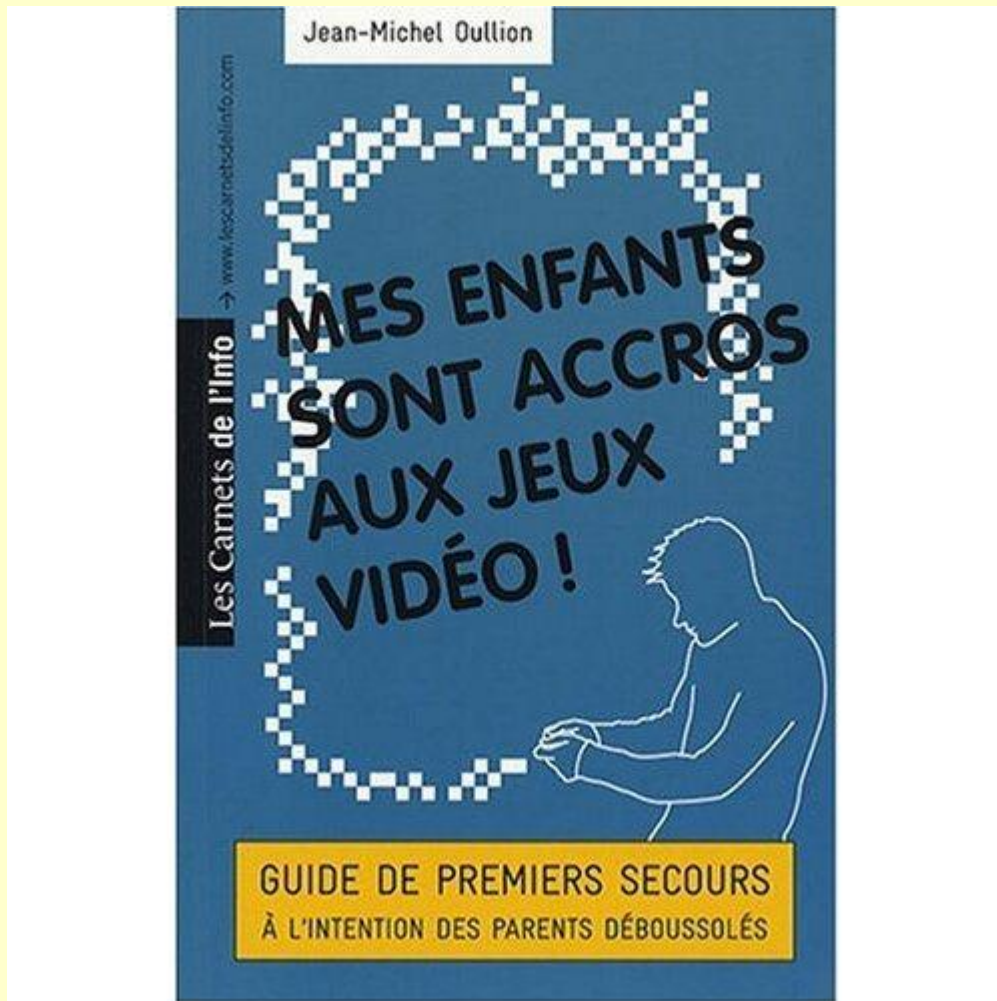


Plus qu'il en s'annonce, le handicap se dévoile tout au long d'un processus diagnostique qui exige des soignants une grande humanité et qui confronte les parents à une succession de vérités traumatiques. Pour ces derniers, le diagnostic ne constitue pas un aboutissement. Il ouvre une ère d'incertitudes quant au futur de l'enfant, aux soutiens qu'ils vont trouver, à leur devenir. Le handicap est indissociable des multiples stigmates qui jalonnent la vie quotidienne et qui leur signifient qu'avant d'être des parents, ils sont désormais des parents d'enfants handicapés, voire des parents handicapés. Le handicap se dévoile ainsi au fil de propos et de pratiques qui privent les parents de pôles de certitude leur permettant de comprendre l'événement et les obligent à une invention permanente d'eux-mêmes. Le handicap se dévoile aussi au gré des attitudes, des gestes et des regards qui réduisent les parents à la déficience de leur enfant et attirent l'attention sur cette faille honteuse dans leur identité. Il se dévoile enfin à travers les multiples formes de servitude que leur impose l'absence de soutien ou/et le manque de respectabilité et d'estime sociale que leur signifient les carences des modes de prise en charge existants. Ils s'en trouvent privés de la confiance en soi et du respect de soi qui fondent l'être en société et la citoyenneté. Les parents associent ainsi le handicap à un déni de reconnaissance matérialisant leur invisibilité sociale. L'annonce du handicap devient un événement insaisissable qui, tout en n'étant jamais pleinement présent, est toujours là, et qui, bien qu'étant passé, est encore à venir. Le deuil de l'enfant rêvé qui leur est souvent demandé en est des plus difficiles, la plaie étant sans cesse ravivée, à jamais présente dans leur esprit et dans leur bouche.

Ebersold, Serge. *Parents et professionnels face au dévoilement du handicap : dire et regards*. Ramonville-Saint-Agne : Erès, 2007

Cote de rangement : 376-EBE ; Numéro d'inventaire : 410024725

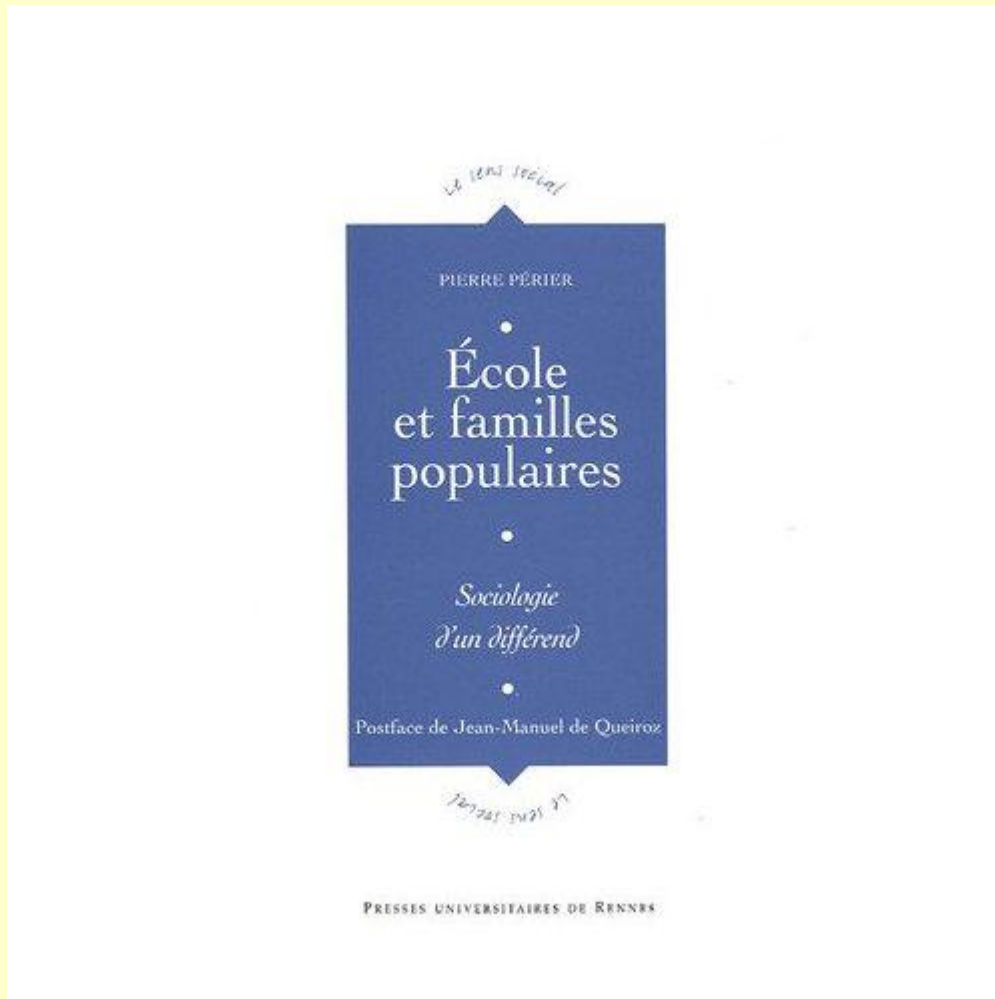
Jeux vidéo



Aujourd'hui, la popularité des jeux vidéo auprès des jeunes générations est telle qu'elle peut entraîner des comportements excessifs. Pour les parents, démunis face à un univers qu'ils connaissent peu, une inquiétude légitime est de mise d'autant que les jeux vidéo sont soupçonnés (souvent à tort) de véhiculer tous les maux: épilepsie, violence, bêtise... Pourquoi joue-t-on aux jeux vidéo? Quels sont les jeux qui fascinent votre enfant? Faut-il les redouter et quels sont les titres les plus addictifs? Quand est-on considéré comme un accro du jeu vidéo? Et dans ce cas extrême, que faut-il faire? Peut-on se faire aider? Autant de questions qu'aborde en profondeur cet ouvrage en faisant appel aux expériences de spécialistes et de joueurs, avec comme objectifs : de dédramatiser un phénomène de société et de décrypter le monde méconnu des jeux vidéo ; d'aider les parents à prendre la mesure de la passion de leur enfant et à relativiser son intérêt irraisonné pour le jeu vidéo ; de leur donner des clés et des conseils pour adopter la bonne attitude face à ce loisir parfois envahissant mais dont on peut faire bon usage !

Oullion, Jean-Michel. *Mes enfants sont accros aux jeux vidéo !*. Paris : Les carnets de l'info, 2008

Cote de rangement : 004-OUL ; Numéro d'inventaire : 410025586



En l'espace d'un siècle d'école républicaine, le rapport des familles à l'école s'est profondément transformé. Le compromis historique de la première moitié du XXe siècle, celui d'un ordre scolaire accordé à un ordre social inégalitaire, maintenait les familles éloignées de l'école. Le mode scolaire de socialisation et de reproduction qui s'est progressivement imposé avec la massification secondaire a infléchi le processus d'acculturation en accentuant le rapport de dépendance des familles populaires à l'école. Le partenariat représente le mode de coopération que l'institution scolaire a inventé pour tenter de réguler la division du travail éducatif et la répartition des rôles entre les différents acteurs mobilisés. S'appuyant sur une cinquantaine d'entretiens réalisés auprès de parents de milieux populaires et issus de l'immigration, ce livra s'attache à montrer que les relations avec l'école ne se déroulent pas nécessairement selon des règles, modalités et intérêts partagés. Les attentes peuvent diverger fortement, conforter les préjugés réciproques et engendrer un différend. Celui-ci conduit, dans ses expressions radicales, au procès des familles jugées " démissionnaires " d'un côté, à celui d'une école perçue comme injuste voir discriminante de l'autre. Or, les familles populaires aspirent à des études longues pour leurs enfants et se mobilisent afin qu'ils accèdent à une vie "normale". Leur détermination est à la mesure de la difficulté à maîtriser un processus de solarisation et d'orientation opaque et complexe. On comprend dès lors, l'enjeu de la relation avec les enseignants et les acteurs éducatifs en général, et d'une réflexion ouvrant des pistes pour un nouveau compromis plus proche des intérêts populaires. Ainsi le différend pourrait-il, à la faveur d'une nouvelle entente, être surmonté.

Périer, Pierre. *Ecoles et familles populaires : sociologie d'un différend*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005

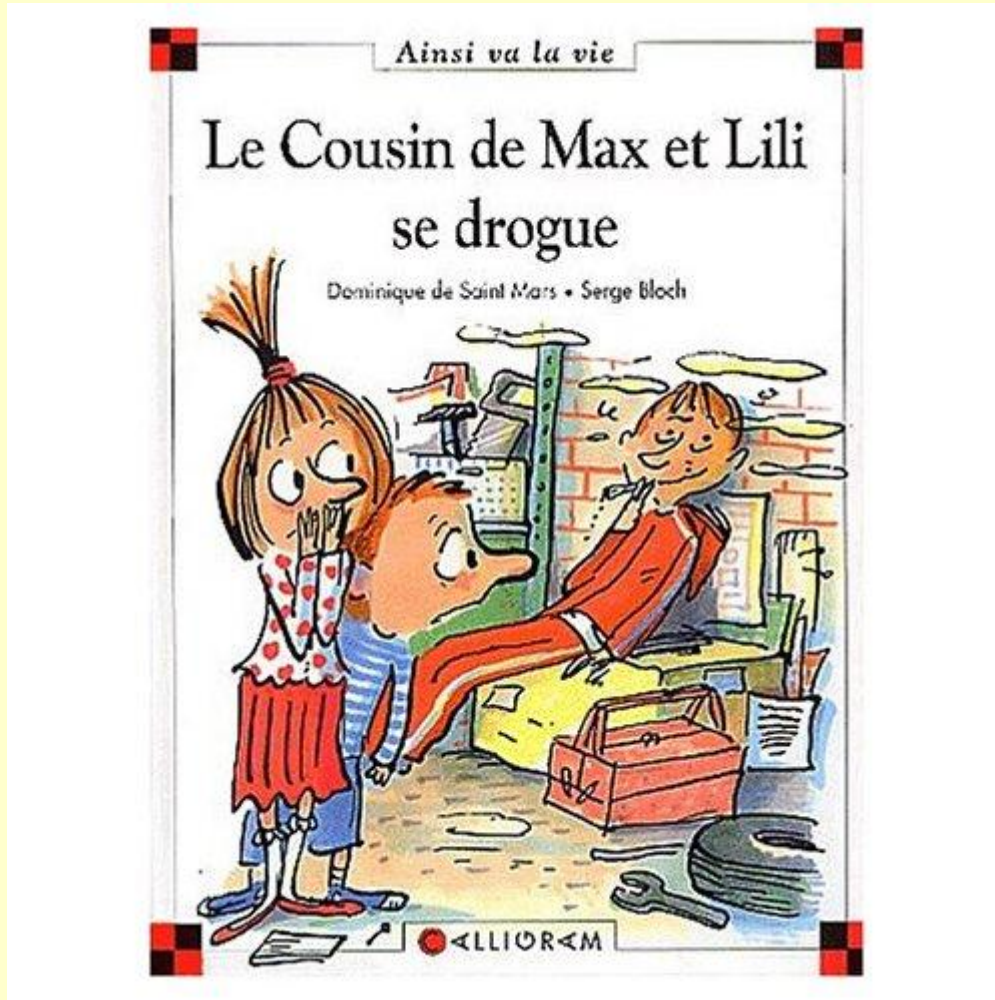
Cote de rangement : 37-PER ; Numéro d'inventaire : 410024259



"Je suis comme un ordinateur qui n'arrête jamais de fonctionner, même la nuit." Le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) est souvent uniquement associé aux enfants. Or, il affecte aussi et dans une large mesure, des adultes, tant sur le plan personnel que dans leur vie professionnelle. En effet, tous les enfants qui souffrent de TDAH ne s'en "sortent" pas et de plus en plus de gens s'entendent dire à l'âge adulte qu'ils en sont atteints. Longtemps, pourtant, leurs problèmes n'ont pas été pleinement reconnus. Ce guide fondamental réunit toute une série d'informations importantes et de recommandations pratiques. Comment le TDAH se manifeste-t-il exactement chez l'adulte ? La médication est-elle toujours nécessaire ? Quels sont les traitements envisageables ? Quelles sont les répercussions du TDAH dans les relations personnelles ? Et comment s'accommoder de ce problème au travail ? Rédigé dans un style clair et accessible, illustré par des témoignages, cet ouvrage pratique s'adresse à toute personne touchée de près ou de loin par l'hyperactivité de l'adulte.

Borms, Gil, Stes, Steven & Van Den Heuvel, Ria. *Je suis hyperactif ! : le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) chez l'adulte*. Bruxelles : De boeck, 2009

Cote de rangement : 616-BOR ; Numéro d'inventaire : 410025566



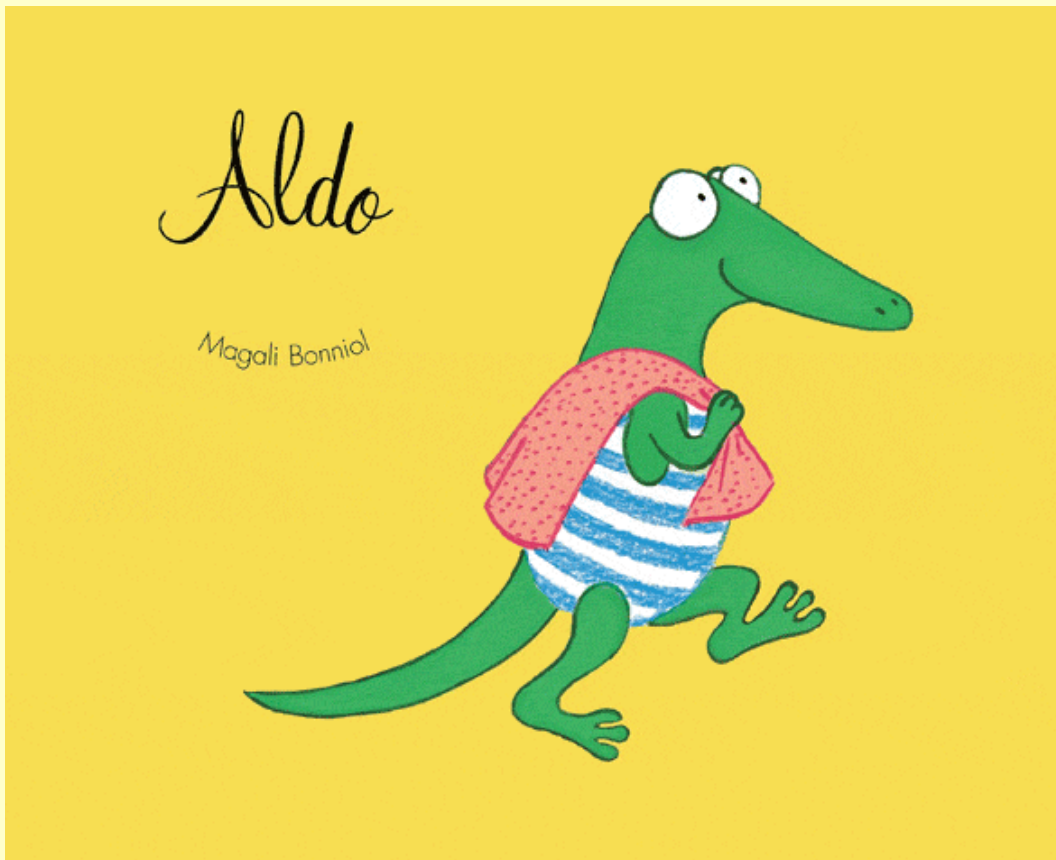
Chouette, Victor vient pour le week-end ! Mais Max et Lili ne reconnaissent plus leur grand cousin. Ils le trouvent ramolli et lointain. Ils découvrent qu'il fume des pétards, du cannabis... Ce livre de Max et Lili explique que même une drogue "douce" est un dangereux faux ami qui donne un plaisir passager mais rend seul, empêche d'apprendre, cache la déprime derrière un écran de fumée, et l'aggrave ! Les drogues "douces" peuvent mener aux crises d'angoisse et aux drogues "dures". A tout âge, on a le droit de dire non à un copain, de parler de ses stress, de trouver des plaisirs qui ne sont pas des poisons, pour rester maître de sa vie !

Saint-Mars, Dominique de & Bloch, Serge. *Le cousin de Max et Lili se drogue*. Paris : Calligram, 2002

Cote de rangement : ER-SAI ; Numéro d'inventaire : 410025829

Prix Versele

Depuis peu, la bibliothèque a reçu en dépôt les prix Versele 2010, 2011 et 2012.



Bonniol, Magali. *Aldo*. Paris : L'école des loisirs, 2010

Législation

La bibliothèque possède l'ouvrage (à consulter sur place) suivant :

Braeken, Reine-Marie (Secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, asbl).
L'enseignement communal. Deuxième édition revue et complétée. Bruxelles : Centre de Formation L'enseignement de l'UVCB ; Editions Vanden Broele

La table des matières et description :

La législation scolaire est particulièrement complexe et évolutive. Aussi, il est indispensable que les textes légaux soient analysés et commentés dans une publication mise à jour régulièrement. Clarifier les idées, préciser les notions, proposer les applications, informer chaque pouvoir organisateur de ses droits et de ses obligations, l'aider à prendre ses décisions en connaissance de cause, lui permettre de résoudre les difficultés concrètes qu'il rencontre, tels sont les objectifs de cet ouvrage. Ce vademecum constitue ainsi un ouvrage de référence complet et indispensable pour tout responsable de l'enseignement.

Table des matières

Introduction	LES LEGISLATIONS DE BASE DE L'ENSEIGNEMENT
Première partie	Le Pacte Scolaire
Deuxième partie	L'obligation scolaire
Troisième partie	La communautarisation de l'enseignement
Quatrième partie	Le régime linguistique dans l'enseignement
Livre premier	DISPOSITIONS STATUTAIRES
Introduction	
1ère division	Le statut de l'officiel subventionné
Première partie	Le recrutement du personnel enseignant
Deuxième partie	Les positions administratives du personnel
Troisième partie	Le statut disciplinaire
Quatrième partie	Les organes de concertation
2ème division	Le statut des directeurs
3ème division	Le statut des maîtres de religion
4ème division	Le statut des puériculteurs
Livre II	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
Première partie	Structures et encadrement
Deuxième partie	Fonctionnement et gestion
Troisième partie	Organes de contrôle et d'avis
Annexe	